



Délibération du Conseil d'Administration n° 03-26
Séance du mercredi 18 février 2026

Rendue exécutoire

Le Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le mercredi 18 février 2026 à 14h30 au lieu ordinaire de ses séances et par voie dématérialisée (lien Teams), sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

Présents :

Mme Marie-Christine CAVECCHI
M. Rachid AKHRAZ
M. Patrick BAQUIN
M. Daniel BLANC
M. Abdelkrim BOURAKBA
Mme Linda BOUSLAMTI
Mme Valérie DE FARIA
Mme Odile DROUILLY
Mme Sabrina ECARD
M. François HANET
M. Raoul JOURNO
M. Pierre LE BEL
Mme Nadia METREF
M. Georges MOTHROU
M. Jérôme PACCINI
Mme Tatiana PRIEZ
M. Alexandre PUEYO
Mme Agnès RAFAITIN
M. Emmanuel VIEGAS
Mme Sandra YAKOWENKO
M. Ramzi ZINAOU

Présidente
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administratrice
Administratrice
Administrateur
Administratrice
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administratrice
Administrateur
Administrateur
Administratrice
Administrateur
Administratrice
Administrateur
Administratrice
Administrateur

21 présents

Absents :

M. Xavier HAQUIN
Mme Marlin BOTROS
M. Malik DJABALI

Vice-Président, pouvoir à Mme CAVECCHI
Administratrice, pouvoir à M. AKHRAZ
Administrateur, pouvoir à Mme DE FARIA

3 absents dont 3 ayant donné pouvoir

Direction/Service : Juridique

Objet : Protocole transactionnel de résiliation amiable du bail commercial portant sur les locaux sis 5 boulevard de l'Oise à Cergy Pontoise



Vu l'article R 421-16.9° du code de la construction et de l'habitation précisant que les transactions sont autorisées par le Conseil d'Administration ;

Vu le rapport présenté au Conseil d'Administration relatif à l'objet susvisé ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la Directrice Générale à signer le protocole transactionnel de résiliation amiable du bail commercial du 29 juin 2017 portant sur les locaux sis 5 boulevard de l'Oise à Cergy Pontoise dont le projet est joint en annexe de la présente délibération.

Approuvé à la majorité

1 abstention : Mme BOUSLAMTI

**Pour Extrait Certifié Conforme
La Présidente**


Marie-Christine CAVECCHI